

AVIS D'INTÉRÊT PUBLIC Entretien des infrastructures de transport d'énergie

En conformité avec le Code de gestion des pesticides, Énergie Électrique, une division de Rio Tinto, procédera entre le 1^{er} mai et le 31 août 2023 à l'application terrestre de pesticides dans les corridors de transport d'énergie, les postes de transformation, les digues et les barrages de l'entreprise au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les interventions planifiées visent à assurer la fiabilité et le bon fonctionnement des réseaux de transport et de distribution d'énergie ainsi que l'accès sécuritaire aux diverses installations afférentes aux activités de l'entreprise.

Les travaux d'entretien consistent à la coupe des essences arborescentes incompatibles avec un réseau de transport et de distribution d'énergie. Au sud de la rivière Péribonka, les essences conifères feront l'objet de coupe mécanique tandis que les essences feuillues sujettes au rebourgeonnement ou aux rejets de souche seront coupées mécaniquement et seront suivies d'un traitement avec un phytocide sélectif sur la souche fraîchement coupée. Au nord de la rivière Péribonka, une coupe mécanique et un arrosage à grand débit seront réalisés dans les corridors de transport d'énergie. La végétation herbacée ou arbusculaire présente sur les digues et les barrages sera pulvérisée avec un phytocide sélectif tandis que les postes de transformation seront pulvérisés avec un herbicide pour la suppression non sélective des mauvaises herbes.

L'entreprise responsable des travaux sur les sites sera la firme Jean-Marc Harvey inc. Un surveillant de Rio Tinto sera aussi sur place lors des travaux.

Voici la localisation des lieux où les travaux seront effectués :

Corridor des lignes

LT-13, LT-14, LT-15, LT-16, LT-18 et LT-19, partant de la Centrale Isle-Maligne vers le Poste 161 kV Isle-Maligne, à Alma.

Lignes 21-22, partant du Poste 161 kV Isle-Maligne à Alma vers la Centrale Chute-à-la-Savane, à Sainte-Monique.

Lignes 27-28, partant de la Centrale Chute-à-la-Savane à Sainte-Monique vers le Poste Mistassini, à Dolbeau-Mistassini.

Lignes 61-62, partant du Poste 345 kV à Delisle à Alma vers le pylône 258, à L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

Lignes 61-62, partant du Pylône 192 (Km 22 Zec des Passes) jusqu'au pylône 257 au nord de la rivière Péribonka, territoire non organisé (TNO), Passes-Dangereuses, MRC Maria-Chapdelaine.

Postes et installations

Poste 26kV CIM (Centrale l'Isle-Maligne)	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste 345kV et infrastructures Chute-de-Passes	MRC du Fjord	Propriété Rio Tinto
Poste et infrastructures Shipshaw	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Poste Chute-à-Caron	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Station de pompage Pont-Arnaud	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Poste UGB (Usine Grande Baie)	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Poste UL (Usine Laterrière)	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Poste Usine Scepter	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Poste Usine Dubuc	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Station de pompage Pont-Arnaud	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Postes Usines Jonquière (haute et basse tensions)	Saguenay	Propriété Rio Tinto

Aménagements

Chute-à-la-Savane, Barrages et Digues	Sainte-Monique	Propriété Rio Tinto
Isle-Maligne, Évacuateurs 2, 3, 4, 5 et 7, Digues 6 et 8	Alma	Propriété Rio Tinto

Il n'y a aucune restriction sur la fréquentation des lieux qui seront traités et sur la consommation des végétaux qui proviennent de ces lieux. Il est toutefois recommandé de laver les fruits avant de les consommer.

Pour toute demande ou d'information supplémentaire, contactez le 418 699-3666 ou écrivez à : communications.ee@riotinto.com.

Cet avis est publié par Énergie Électrique, une division de Rio Tinto.